

Saint-Pierre (Martinique), février 1846, A Sa Majesté la Reine de France. (Victor Schoelcher, Histoire de l'esclavage pendant les deux dernières années. Paris: 1847.)

Madame,

Je m'appelle Marie, et en priant la saint Vierge ma patronne, j'ai pensé que vous, qui êtes puissante dans votre royaume de la terre comme elle dans le ciel, vous écouteriez la prière d'une pauvre mère esclave que le malheur accable.

Ce n'est point une femme coupable qui vient implorer sa grâce; c'est une pauvre mère qui n'a commis d'autre crime que d'aimer son enfant et d'avoir imploré la protection des hommes pour n'en être séparée.

Oui, madame, c'est parce que j'ai osé réclamer contre l'embarquement illégal de ma fille, qu'on allait vendre sur une terre étrangère, que j'ai été violemment arrachée à mon pays où j'ai laissé dans la désolation mon mari, mes frères, mes soeurs et mes vieux parents.

La bonne Vierge Marie écoute sans se lasser la prière des malheureux; vous qui êtes bonne comme elle, qui êtes mère comme elle l'a été, vous écouterez avec la même indulgence la mère esclave qui vient vous prier pour sa fille.

J'habitais la Guadeloupe, ma patrie. Dans les derniers jours du mois de novembre 1845, ma maîtresse, après avoir retenu ma fille pendant dix jours dans une espèce de cachot, la fit prendre par le commissaire de police, M. Devaux, et embarquer clandestinement à bord d'une goëlette du roi qui partait de la Basse-Terre (Guadeloupe), pour l'île Saint-Martin.

A cette affreuse nouvelle, je me rendis avec toute ma famille chez les autorités qui nous promirent de la faire revenir; en effet, trois semaines ne s'étaient pas écoulées qu'elle était de retour à la Basse-Terre. Mais le jour même de son arrivée, deux gendarmes vinrent sur l'habitation où je travaillais, me prirent, me garrottèrent et me menèrent à la geôle pour être déportée de la colonie, sur la demande de M. le directeur de l'intérieur et du procureur-général M. Bernard.

Le lendemain je fus embarquée avec ma fille et conduite à la Martinique où l'on nous a encore mises en prison. Cependant nous ne sommes pas de mauvais sujets, nous n'avons jamais fait de mal à personne, nous n'avons jamais été accusées d'aucun crime.

Seule je suis coupable d'avoir osé dénoncer l'embarquement de ma fille que ma maîtresse envoyait à Saint-Martin pour la faire vendre bien cher aux Espagnols de Porto-Rico, comme elle a déjà fait, il y a quelques années, pour une autre de ses esclaves. Ma maîtresse doit plus qu'elle ne possède, son habitation est saisie par ses créanciers, elle ne peut donc en distraire un esclave et le vendre dans la colonie; en vendant ma fille en pays étranger, c'était autant de perdu pour les créanciers et autant de gagné pour elle.

Vous voyez, madame, que ce n'est que par intérêt qu'on nous a illégalement arrachées de notre pays et séparées de notre famille. C'est pour y retourner et rester au milieu de nos vieux parents que nous tombons à genoux devant notre majesté, pour qu'elle écoute et exauce la prière d'une mère et d'une fille qui attendent en prison et dans les fers votre charitable intervention.

Je suis, avec un profond respect,

Marie